

## **COMMUNIQUÉ**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **Séance du conseil municipal du 14 août 2017**

**COATICOOK, le 14 août 2017** – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

#### **Informations générales sur les travaux de la Ville**

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Au niveau de la division des infrastructures, le prolongement du réseau d'aqueduc de la rue St-Jacques est maintenant activé. Tout est fin prêt pour que les résidents procèdent à leur branchement. Dans les dernières semaines, des travaux majeurs pour le réseau pluvial ont été réalisés aux abords du pont Léon-C.-Drolet sur la rue St-Jean-Baptiste.
- Du côté de la voirie, la partie du haut du chemin du Rang 9 est maintenant complétée. Dans le bas du chemin, il reste à compléter les travaux d'aqueduc et d'égout. Par la suite, une couche de pavage sera faite à l'automne. Des équipes exécutent actuellement des travaux préparatoires au pavage de certaines rues. La deuxième couche de pavage de la rue St-Paul Est a été faite au cours des dernières semaines.
- Dans la division parcs, bâtiments et espaces vert les différentes équipes ont été très occupées avec les événements qui se déroulaient à Coaticook : Expo de la Vallée, Demi-marathon, tournoi de soccer et autres.
- Les équipes d'Hydro-Coaticook sont très occupées par différents travaux de ligne sur le territoire de la Ville.

#### **Finance**

##### Adoption du budget 2017 de l'Office municipal d'habitation de Coaticook

La Ville de Coaticook se doit d'adopter le budget 2017 de l'Office municipal d'habitation (OMH). Elle assume 10% du déficit de 139 938 \$ en 2017, soit 125944 \$ à la charge de la Société d'habitation et 13 994 \$ à la charge de la Ville de Coaticook. Les élus ont donc adopté le budget 2017 de l'Office municipal

d'habitation de Coaticook et le conseil s'engage à assumer sa juste part des sommes investies dans les travaux RAM capitalisable et, plus particulièrement, son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées en vertu du Plan québécois des infrastructures.

## **Loisirs**

### Octroi d'une aide financière de 4 000 \$ au Club de baseball senior Big Bill

Le conseil municipal a prévu au budget 2017 des montants afin de répondre aux demandes d'aide financière des divers organismes à but non lucratif reliés aux loisirs et aux sports. Suite au dépôt d'une demande d'aide financière du Club de baseball senior Big Bill, les élus ont résolu de leur octroyer une aide financière de 4 000\$.

### Contrat de service avec le gestionnaire/opérateur pour assurer le service de restauration et rafraîchissement au Centre récréatif Gérard-Couillard

La Ville de Coaticook souhaite dénicher un gestionnaire opérateur pour assurer le service de restauration et rafraîchissement au Centre récréatif Gérard-Couillard. Un appel de candidature a été fait afin de trouver ledit gestionnaire/opérateur. Suite à la réception des offres de services, le conseil municipal a résolu d'octroyer la responsabilité de gestionnaire/opérateur à l'entreprise « Les Boucaniers en cavale ».

### Contrat de service entre la Corporation de gestion de l'aréna de Coaticook et la Ville de Coaticook pour exploiter, administrer et de gérer l'Immeuble soit le «Centre récréatif Gérard-Couillard »

Suite à la fin du contrat de Gestion B. Lévesque pour la gestion du Centre récréatif Gérard-Couillard, la Ville de Coaticook a créé un organisme à but non lucratif pour exploiter, administrer et de gérer le centre ainsi que les activités et services qui y sont offerts. Le gestionnaire doit mettre à la disposition des citoyens et utilisateurs le stationnement municipal ainsi que le Centre récréatif Gérard Couillard en fonction des activités déjà prévues et/ou toutes autres activités pouvant s'ajouter à l'offre de services.

Les élus ont résolu de signer un contrat de service avec la Corporation de gestion de l'aréna de Coaticook.

## **Services extérieurs**

### Acceptation de la plus basse soumission conforme pour le nettoyage des fossés et décharges pour l'année 2017

Des soumissions ont été demandées pour le nettoyage des fossés et décharges pour l'année 2017.

Suite à la réception des offres de services, le conseil a accepté la plus basse soumission conforme, soit celle de la compagnie Excavation Camil Barrette inc. au montant de 39 207,60 \$ taxes en sus.

## **Administration et conseil**

### Proclamation du mois de septembre 2017 mois de la sensibilisation au cancer de la prostate

Le cancer de la prostate est la forme de cancer la plus courante chez les hommes au Canada. Un Canadien sur sept en recevra le diagnostic au cours de sa vie, c'est-à-dire environ 23 100 Canadiens qui recevront un diagnostic de cancer de la prostate cette année. Le taux de survie au cancer de la prostate peut dépasser 90 % s'il est détecté hâtivement. Le conseil municipal a donc résolu de proclamer le mois de septembre 2017 mois de la sensibilisation au cancer de la prostate.